Maille

Rapport sur le Club

Dénonciation des Jacobins

FRC 8
22418
C2cc
Fic
21807

RAPPORT

SUR

LES CLUBS ET SOCIÉTÉS POPULAIRES,

FAIT

A LA CONVENTION NATIONALE, au nom des Comités de Salut public, de Sureté générale et de Législation.

PAR MAILHE, Député du Département de la Haute-Garonne, dans la Séance du 6 Fructidor, an troisième,

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

Je viens, au nom de vos comités de salut public, de sureté générale et de législation, réunis, appeler votre attention sur les restes des sociétés dites populaires : il en est qui méditent encore les attentats et les crimes de la terreur ; il en est qui aiguisent les poignards de la royauté. Les unes et les autres tiraillent le peuple dans tous les sens, et cherchent respectivement à le rendre instrument et victime de leurs féroces passions.

THE NEWBERRY LIBRARY

Après le 14 juillet, chacun ne parlait que de son aversion pour le régime monarchique ou seigneurial ; depuis le 9 thermidor, on parle plus habituellement de sa haine pour le régime anarchique ou jacobin ; est-ce que le premier serait devenu moins odieux par les effets du second ? Sans doute il est naturel que le souvenir d'un mal plus ancien soit moins vif que celui d'un mal plus récent ; mais ici l'analogie est si grande, qu'il n'est pas possible à un homme réfléchi de reporter ses regards sur l'un sans songer à l'autre. Quel horrible, mais quel utile recueil, que celui où se trouveraient développés tous les points de comparaison existant entre la tyrannie qui a précédé le 9 thermidor, et la tyrannie qui précéda le 14 juillet ! Plût à dieu que le peuple en eût toujours le tableau présent à ses yeux et à son esprit ! ce serait une garantie éternelle contre le retour de toute espèce d'oppresseur. Nous allons en tracer l'esquisse, en invitant les écrivains ami de l'ordre à l'achever.

Avant le 14 juillet, un seul homme, avec une minorité dépositaire de ses faveurs, était tout, et le peuple rien. Avant le 9 thermidor, un seul individu, fort de l'audace de quelques brigands intéressés à son ambition, avait replongé la nation entière dans sa première nullité.

Avant le 14 juillet, un vieux parchemin tenait lieu de talens, d'instruction, de vertus ; avant le 9 thermidor, le mérite suprême était attaché à une carte de jacobin.

Sous le régime capétien, la tyrannie s'élançait de la tige féodale, qui était le trône, et passant par les mains des suzerains et des seigneurs en sous-ordres, des gouverneurs de province et des commissaires départis, des parlemens et des tribunaux subalternes, des conseils, des cours et

des commissions spéciales, allait écraser tout ce qui n'était pas privilégié, tout ce qui n'était pas noble ou prêtre. Sous le régime Robespierrien, la tyrannie avait son trône dans le sein de la société mère, et parcourant l'échelle des clubs de département, de district et de canton, de leurs commissaires respectifs, des comités, des tribunaux et des armées révolutionnaires, prescrivait, égorgeait ou rançonnait tout ce qui n'appartenait pas à quelqu'unes des affiliations dominatrices.

Qu'on cite un plébéien qui n'ait pas succombé luttant contre un grand seigneur ! Qu'on cite un républicain qui n'ait pas succombé luttant contre un jacobin !

L'anarchie avait fait les seigneurs; c'eſt l'anarchie qui fit nos derniers tyrans.

Dans leur origine, les seigneurs n'avaient que des fonctions précaires, qui consistaient à surveiller l'exécution des lois administratives : nous les voyons, dans leur sanglante histoire, rivalisant insensiblement avec leur chef, appelé *roi*, s'érigeant en souverains, rompant toutes les relations commerciales, reléguant la France dans les plus épaisses ténèbres de la stagnation, de l'ignorance et de la barbarie; profitant de ce chaos, pour fonder une puissance absolue sur les personnes et les propriétés; emprisonnant, affamant, mutilant, égorgeant tout ce qui ne restait pas humblement soumis à l'oppression; supposant que toutes les terres leur avaient originairement appartenu, et qu'ils les avaient distribuées à titre féodal, avec le droit de les reprendre, quand les conditions du plus absurde, du plus inique esclavage n'étaient pas ponctuellement observées.

N'avons-nous pas également vu les jacobins,

apelés d'abord à une simple surveillance, destinés à éclairer le peuple sur ses droits, et à le guérir de ses vieux préjugés, si grands, si utiles tant qu'ils se tinrent renfermés dans l'objet de leur institution ; ne les avons-nous pas vus porter aussi loin que les antiques seigneurs, le délire de leur ambition et leur cupidité ; prétendre qu'ils étaient le peuple souverain, s'orgraniser en puissance rivale et oppressive de ses représentans, et, au nom de la nation, étendre un sceptre de fer sur la nation entière ! ne les avons-nous pas entendus ériger le pillage en précepte, prêcher ouvertement la loi agraire, dont le résultat infaillible aurait été l'anéantissement de tout commerce, de toute industrie, de toute circulation ; l'inculture des terres ; une misère universelle ; la nécessité pour chaque individu, de vendre ou d'abandonner sa mince portion territoriale, et d'aller chercher sa subsisistance sur un sol étranger ; la facilité, pour un petit nombre d'hommes riches de rapines, et d'accord avec les tyrans extérieurs, d'appeler et de concentrer dans leurs mains toutes les possessions foncières ; le retour des grands terriers, et, par une suite naturelle, le rétablissement de la monarchie féodale !

Toute la caste nobiliaire n'était pas également opprimante. Elle comptait dans son sein des philosophes, des amis de l'humanité, entrainés avec regret par le torrent monarchique, et gémissant des horribles abus qui pesaient sur l'état social, on en a vu même un grand nombre adopter franchement les vrais principes de la révolution.

Il faut en dire autant de la caste sociétaire. Il est constant qu'une minorité concentrée dans les sociétés populaires, gouvernait tyraniquement la France ; mais toutes ces sociétés dont la masse s'était toujours conservée saine et pure, étaient elles-

mêmes gouvernées, chacune dans son sein, par une autre minorité très-resserrée d'ambitieux et de brigands. Combien d'instrumens même de cet exécrable régime ne l'avaient été que par fanatisme, par faiblesse, ou pour se soustraire aux proscriptions des motionnaires et des initiateurs du crime? Et combien n'en vîmes-nous pas aussi se rallier au 9 thermidor!

Comment la minorité féodale était-elle parvenue à retenir si long-temps dans la servitude les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de la nation? c'est qu'elle était en possession exclusive de tous les emplois qui donnaient de la fortune, du crédit ou de l'autorité: c'est que les finances et les forces publiques étaient toutes dans ses mains; qu'elle recueillait tous les honneurs, tous les avantages de l'état, sans supporter aucune de ses charges; qu'elle avait étouffé toute idée d'équité naturelle et sociale; qu'elle était elle-même le juge de ses usurpations, de ses rapines, de ses exactions; que ses volontés étaient la loi, et ses passions la justice: c'est que, par de pieuses impostures, elle avait associé le ciel aux iniquités dont elle souillait la terre: c'est que l'arbitraire le plus rapide et le plus effrayant pesait sur toutes les têtes non titrées, et que la bastille ou l'échafaud attendait l'homme courageux qui osait dire ou écrire la vérité.

Les jacobins et leurs affiliés ont-ils employé d'autres ressorts pour asseoir et cimenter leur domination?

Comme l'ancienne noblesse, ils s'étaient exclusivement emparés de toutes les fonctions publiques; comme elle, ils se faisaient gloire de mépriser les sciences et les arts, de consacrer l'ignorance et la barbarie, qui sont le tombeau de la liberté.

Comme elle, ils avaient avili et entravé la presse au point qu'elle n'osait exprimer que leurs principes, leurs louanges, leurs intérêts et leurs volontés suprêmes.

Comme-elle, ils s'étaient élevés au-dessus des lois, ne respectant que la justice des voleurs qui ont de régles pour eux et n'en connoissant aucune pour les autres, corrompant la morale publique par leurs discours et leurs actions, encourageant le crime et désespérant la vertu par les blasphèmes de l'athéisme, versant leurs poisons sur tous les principes conservateurs de l'humanité, entreprenant de falsifier les liens mêmes de la nature et de la société, pour les plier à leurs passions, se faisant un jeu de séduire et d'immoler la pudeur, la forçant de se vendre à une fausse protection et à l'espoir souvent trompé de sauver un père, une mère, un époux.

Comme elle enfin, ils s'étaient arrogé le privilége de disposer de la fortune individuelle et publique, de s'enrichir de concussions et de brigandages, de frapper de captivité ou de mort, tout homme, qui ayant des connoissances, du bien, de l'industrie ou du courage, ne montroit pas un dévouement servile à leur atroce système : et c'est par la terreur, que, toujours attachés aux traces de l'ancienne noblesse, ils comprimaient l'indignation du peuple, et soutenaient l'étonnant et monstrueux édifice de leur puissance.

Il est donc vrai que les hommes détrônés par le 9 thermidor, n'étaient que les successeurs des hommes détrônés par le 14 juillet. Malheur à ceux qui tenteraient de relever l'empire des uns ou des autres ! ils sont également ennemis du peuple ; et le peuple, qui n'a que trop appris à les connaître, saura se garantir de leurs perfidies, et venger les outrages qu'ils feraient à la liberté.

Partisans de la terreur décemvirale, partisans de la terreur monarchique, osez soumettre vos prétentions respectives au jugement de la raison et de la vérité.

Vous qui accusez la justice thermidorienne d'avoir fait rétrograder la liberté, d'avoir mis l'égalité en péril, répondez : est-ce faire rétrograder la liberté, que de la retirer du chaos sanglant où vous l'aviez précipitée; que de la ramener à son objet naturel, le bonheur du peuple et le triomphe de l'humanité ! Est-ce blesser l'égalité, que de l'associer à la justice ? Cette justice que vous calomniez avec tant de scélératesse ou d'ineptie, est-elle autre chose que l'égalité mise en action ? et n'est-ce pas précisément l'absence de la justice, qui constitue l'inégalité civile et politique, le despotisme et l'oppression ?

Ce n'est donc pas la cause de la liberté, c'est la cause de la tyrannie, c'est votre propre cause que vous défendez. Vous voudriez encore de suspicions, de scellés, de taxes révolutionnaires, de vengeances, de prosciptions, de assassinats !

Vous, qui, pour rendre odieux le gouvernement républicain, l'accusez de toutes les horreurs qui ont précédé le 9 thermidor, vous savez bien que ce gouvernement n'exitait pas; qu'il n'existe pas même encore, mais qu'il touche au moment d'être organisé. Nous n'avions pas plus de liberté avant cette mémorable époque, qu'avant celle du 14 juillet : nous n'avions, sous le nom de liberté, qu'une bachante toujours ivre de sang, toujours affamée de victimes; et c'est cette furie que vous voudriez ressusciter aujoud'hui sous le nom de royauté.

Avec la royauté vous demandez nécessairement,

et les attributs qui en sont inséparables, et les crimes qu'entraînerait sa réorganisation; vous demandez donc le rétablissement de la noblesse, le régime féodal, les corvées, les banalités, les cens les champarts, cette foule de droits seigneuriaux qui dégradaient les personnes et dévoraient les propriétés.

Vous demandez donc la gabelle et toutes les vexations qui l'accompagnent.

Vous demandez donc un clergé possesseur d'une grande portion du territoire français, et de la dixième partie des fruits croissant sur la totalité du territoire.

Vous demandez donc la réinstallation des brigands qui sont allés provoquer la coalition de l'Europe, et se sont joints à nos plus cruels ennemis, pour porter le fer et la flamme dans le sein de leur patrie.

Vous demandez donc l'anéantissement absolu du gage de nos assignats, et l'horrible banqueroute, engloutissant avec eux toutes les fortunes particulières et toute la fortune nationale.

Vous demandez donc les torches du fanatisme, les fureurs de la vengeance, le pillage, l'incendie, les assassinats.

Vous demandez donc la mort de tous les hommes qui ont occupé des postes publics depuis le commencement de la révolution; de tous ceux qui se sont fait inscrire sur le grand livre, de tous ceux qui ont acquis des domaines nationaux, de tous les défenseurs de la patrie, de leurs pères, de leurs mères, de leurs femmes, de leurs veuves, de leurs enfans.

Vous demandez donc des bourreaux pour égorger tous les patriotes de 1789, c'est-à-dire, la presqu'universalité de la nation.

Robespierre avait, dit-on, calculé que les fon-

démens de sa domination, pour acquérir un certain degré de solidité, devaient être composés au moins de huit millions de cadavres : il en faudrait peu-être davantage pour servir de marche-pied au trône que vous voudriez relever, Malheureux ! et vous vous dites les amis de l'humanité !

Non, ils ne se réaliseront pas, vos vœux paticides ! Ce ne sera pas pour livrer la France aux poignards de la monarchie que nous l'aurions arrachée aux poignards du décemvirat ; ce ne sera pas pour devenir, par un lâche retour à leur antique esclavage, la risée, l'opprobre ou la pitié de l'Europe, que les Français auront fait tant de sacrifices pour leur liberté ; ce ne sera pas pour baisser devant un roi leurs fronts couverts de lauriers, que nos quatorze armées auront vaincu la ligue des rois.

Imprudens ennemis du gouvernement républicain, et vous ses faux amis, si vous êtes insensibles au bonheur général, ne le soyez pas du moins à votre intérêt bien entendu : souvenez-vous des malheurs publics et particuliers, occasionnés par la résistance que vous avez opposée, les uns, aux sublimes élans du 14 juillet et du 10 août ; les autres, au génie non moins grand du 9 thermidor. N'avez-vous pas assez éprouvé, à votre détriment respectif, que la liberté peut bien être jettée par la malveillance dans des écarts funestes, mais qu'il est impossible de la détruire dans un pays où le peuple connait ses droits ? Irritée par les menaces ou par les coups du despotisme, c'est un torrent qui renverse ses digues, et sème sur son passage la dévastation et la stérilité ; livrée à son cours naturel, c'est un fleuve paisibible et majestueux, qui répand dans les plaines environantes, la fécondité, la vie et le bonheur.

Abjurez donc franchement vos erreurs réciproques dans les mains de l'indulgence nationale ;

séparez-vous des assassins et des voleurs, soit nouveaux, soit anciens, qui n'ont et ne peuvent avoir d'autre perspective que l'échafaud ; joignez-vous aux patriotes de 89, qui, quoi qu'on en dise, sont la véritable nation, puisqu'ils en sont encore la grande majorité. L'anarchie les avait subjugés, isolés, mutilés ; mais passés par le creuset de l'expérience et du malheur, ils sont prêts à se réunir contre les perfidies et les assauts partiels ou combinés de leurs divers ennemis. Ils n'attendent qu'une constitution républicaine pour se rallier autour d'elle, et déployer, pour sa défense, cette hauteur de caractère, cette forte mais sage énergie de l'ame, cet amour de la justice, cette pureté de principes et de mœurs qui forment l'essence et le triomphe de la liberté, et qui, pendant les premières années de la révolution, appelèrent sur eux l'attention, l'estime et l'admiration de l'univers. Ils la recevront bientôt, cette constitution si désirée, qui sera le tombeau de tout arbitraire, de toute oppression, le désespoir de tous nos ennemis, le terme des divisions et des malheurs de la France, l'époque et la garantie de son repos et de sa prospérité. Mais, pour que son acceptation soit aussi libre que solemnelle, faites d'abord fermer toutes ces cavernes impures, si improprement appelées populaires, où les vociférations de la terreur et de l'immoralité ne cesssent de tyanniser l'opinion et d'attaquer l'esprit national.

Il en est cependant qui n'ont jamais servi la cause de la tyrannie ; il en est qui, depuis leur régénération thermidorienne, n'ont pas cessé de défendre la justice et l'humanité : mais comme elles sont toutes proscrites par la loi constitutionnelle que vous allez presenter au peuple, vos

comités ont pensé que toute exception provisoire serait contraire aux véritables principes.

LOI

Qui ordonne l'impression du rapport ci-dessus, et son envoi aux départemens, aux armées et aux assemblées primaires.

Du 6 Fructidor, an troisième de la République française, une et indivisible.

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de ses comités de salut public, de sureté générale et de législation, décrète.

ARTICLE PREMIER.

Toute assemblée connue sous le nom de club ou de société populaire, est dissoute. En conséquence, les salles où lesdites assemblées tiennent leurs séances seront fermées sur-le-champ, et les clés en seront déposées, ainsi que les registres et papiers, dans le secrétariat des maisons communes.

II. L'insertion du présent décret au bulletin de correspondance, tiendra lieu de publication.

La convention nationale décrète en outre l'impression du rapport, l'envoi aux départemens, aux armées et aux assemblées primaires.

Visé par le représentant du peuple, inspecteur aux procès-verbaux. Signé AUGER.

Collationné à l'original, par nous président et secrétaires de la Convention Nationale, A Paris le 6 fructidor, an troisième de la République française, une et indivisible. *Signé.* MARIE-JOSEPH CHÉNIER, *président ;* DERAZEY, SOULIGNAC, *secrétaires.*

Certifié conforme :

Les Membres de l'Agence de l'envoi des Lois.

Signé. *CHAUBE.*

DUMOND.

Certifié conforme à l'exemplaire envoyé par l'agence de l'envoi des Lois aux administrateurs du district d

AU PUY. De l'Imprimerie de J.-A. CRESPY, Imprimeur du Département.